Envoyé en préfecture le 02/10/2018
Reçu en préfecture le 02/10/2018
Affiché le 02/10/2018
ID : 083-248300493-20180927-C_2018_142-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_142

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt sept septembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Ressources Humaines

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	63

Objet de la délibération:
Tableau des effectifs - Actualisation

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Alain BARALE, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Christine PREMOSELLI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Sophie DUFOUR pouvoir à Guy DEMARTINI, Anne-Marie AMOROSO pouvoir à Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET pouvoir à Fabrice MAGAUD, Bernard CHARDES pouvoir à Liliane BOYER, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Christine PREMOSELLI, Sylvie FRANCIN pouvoir à Stéphan CERET, Alain HAINAUT pouvoir à Richard TYLINSKI, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Sylvie FAYE, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Grégory LOEW, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER

ABSENT(S) :
Franck AMBROSINO, Marie-Christine GUIOL, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Marie-Christine GUIOL

RAPPORTEUR : Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN

Envoyé en préfecture le 02/10/2018
Reçu en préfecture le 02/10/2018
Affiché le 02/10/2018
ID : 083-248300493-20180927-C_2018_142-DE

En application des dispositions de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs en y apportant les modifications nécessaires compte tenu de la situation administrative des agents et de leur évolution professionnelle.

La gestion des effectifs et de la masse salariale intervient dans le respect des crédits budgétaires annuellement ouverts à cette fin par le Conseil d'agglomération. L'évolution de l'organisation et des missions implique d'adapter, dans cette stricte limite, le tableau des effectifs par la création, la suppression et la transformation des emplois par budget.

Aussi, afin de faciliter la compréhension de cette mise à jour, une lecture du tableau fait apparaître 22 créations de poste et 31 transformations de poste comme suit :

Au titre des créations de poste :

Budget général – Titulaires/Stagiaires

- Suite aux promotions internes **:** Il est proposé de créer 6 postes afin de permettre la nomination des agents dans le cadre des promotions internes 2017. Ces avancements ont obtenu un avis favorable de Commission Administrative Paritaire.
- Suite à la réussite de concours : Il est proposé de créer 2 postes afin de permettre la nomination d'un bibliothécaire et d'un adjoint technique principal de 2ème classe.
- Suite à des recrutements **:** Il est proposé de créer 3 postes afin de permettre le recrutement de 3 adjoints administratifs suite à des mouvements de personnel.
- Suite au transfert de personnel dans le cadre de la création d'un service commun **:** Il est proposé de créer 1 poste afin de permettre le transfert d'un adjoint administratif principal de 1ère classe.

Budget SPANC – Titulaires/Stagiaires

- Suite à des recrutements **:** Il est proposé de créer 1 poste afin de permettre le recrutement d'un adjoint administratif en renfort sur la mission assainissement.

Budget Transports – Titulaires/Stagiaires

- Suite à des recrutements **:** Il est proposé de créer 1 poste afin de permettre le recrutement d'un adjoint technique principal de 2ème classe suite à des mouvements de personnel.

Budget Tourisme – Titulaires/Stagiaires

- Suite à des recrutements **:** Il est proposé de créer 1 poste afin de permettre le recrutement d'un adjoint administratif suite à des mouvements de personnel.

Envoyé en préfecture le 02/10/2018
Reçu en préfecture le 02/10/2018
Affiché le 02/10/2018
ID : 083-248300493-20180927-C_2018_142-DE

Budget général - Contractuels

- Suite transfert de personnel dans le cadre de la création d'un service commun : Il est proposé de créer 1 poste afin de permettre le recrutement d'un adjoint administratif.

Budget Transport- Contractuels

- Suite à la mise en place du nouveau réseau de transport en commun **:** Il est proposé de créer 5 postes afin de permettre le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2ème classe.
- Suite à des recrutements : Il est proposé de créer 1 poste afin de permettre le recrutement d'un adjoint technique principal de 2ème classe suite à des mouvements de personnel.

Au titre des transformations de poste :

Budget général – Titulaires/Stagiaires

- Suite à des avancements de grade : Il est proposé de transformer les postes déjà existants afin de permettre la nomination des agents dans le cadre des avancements de grade 2018. Ces avancements ont obtenu un avis favorable de Commission Administrative Paritaire (CAP).
- Suite à un changement de filière : Il est proposé de transformer le poste déjà existant afin de permettre l'intégration directe dans la filière technique. Ainsi, il est proposé au Conseil d'agglomération de transformer 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2° classe en 1 poste d'Adjoint technique principal de 2° classe. Cette intégration directe a obtenu un avis favorable de Commission Administrative Paritaire (CAP).
- Suite à stagiairisation : Il est proposé de transformer 1 poste contractuel d'instructeur droits des sols (IB 347) en 1 poste d'adjoint administratif stagiaire. Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de résorption de l'emploi précaire, il est proposé de transformer 1 poste contractuel de Chef du service Stratégie et Prospective (IB 712) en 1 poste d'attaché territorial stagiaire, 3 postes contractuels d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe (IB 377) en 3 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe stagiaire, 1 poste contractuel d'éducateur des A.P.S. (IB 406) en 1 poste d'éducateur des A.P.S. stagiaire.
- Suite à un changement de budget : Il est proposé de transformer le poste déjà au budget transport sur le budget général afin de permettre le reclassement suite à inaptitude physique d'un adjoint technique principal de 1° classe
- Suite à un changement de quotité de temps de travail: Il est proposé de transformer le poste déjà existant d'adjoint administratif principal de 2° classe à temps non complet (20h) en 1 poste d'adjoint administratif principal de 2° classe à temps complet.

Budget transports – Titulaires/Stagiaires

- Suite à un avancement de grade : Il est proposé de transformer un poste déjà existant afin de permettre la nomination d'un agent dans le cadre des avancements de grade 2018. Cet avancement a obtenu un avis favorable de Commission Administrative Paritaire (CAP).
- Suite à une stagiairisation après réussite concours : Il est proposé de transformer 2 postes de contractuel d'adjoint technique principal de 2° classe (IB 351) en 2 postes d'adjoint technique principal de 2° classe stagiaire suite à réussite au concours.

Envoyé en préfecture le 02/10/2018
Reçu en préfecture le 02/10/2018
Affiché le 02/10/2018
ID : 083-248300493-20180927-C_2018_142-DE

Budget tourisme- Titulaires/Stagiaires

- Suite à un avancement de grade : Il est proposé de transformer un poste déjà existant afin de permettre la nomination d'un agent dans le cadre des avancements de grade 2018. Cet avancement a obtenu un avis favorable de Commission Administrative Paritaire (CAP).

Budget général - Contractuels

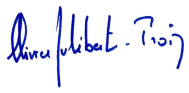
- Suite à un changement de grade : Il est proposé de transformer le grade du poste d'assistante DGS (IB 701) rédacteur principal de 1° classe en assistante DGS (IB 712) attaché territorial.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission mixte Administration générale et Communication - Modernisation de l'action publique et relations citoyennes réunie le 5 septembre 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver la présente délibération actualisant le tableau des effectifs.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 02/10/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.